



Vol à l'étalage avec délit de fuite

Par **nounouck**, le **15/03/2012 à 18:05**

Bonjour,
je viens de me faire prendre a voler dans un magasin de vêtements, la vendeuse m'a interpellé et j'ai tout de suite proposé de payer (il y en avait pour 40€, je me suis sentie très bête et j'ai énormément regretté). Au début, la vendeuse a accepté, mais elle a tout de même appelé la responsable pour qu'elle vienne. Cette dernière n'a pas accepté qu'on me laisse partir comme ça même si je payait et a demandé a ce qu'on appelle la police. A ce moment la, moi déjà honteuse et complètement paniquée, je suis partie en courant (sans l'article volé que j'avais tout de suite rendu, et sans payer non plus du coup). La vendeuse ne m'a pas rattrapé mais je pense qu'elle a tout de suite appelé la police et porté plainte. Sachant qu'il y avait des caméras de surveillance dans le magasin et qu'il en a un certain nombre dans la ville (notamment dans le tram que je prend quasiment tous les jours, j'ai peur que la police me retrouve. Est ce possible? Si oui qu'est ce que je risque, sachant que je n'ai aucun casier? Merci de me répondre, je suis complètement paniquée, je ne vais plus oser sortir de chez moi!!! Une chose est sure, je ne ferais plus jamais ça!

Par **Sedlex**, le **15/03/2012 à 21:55**

Bonjour,

Essayez de relativiser et de vous calmer. Il ne s'agit pas d'un meurtre mais d'une tentative de vol.

L'objet de votre tentative de vol est resté au magasin donc je ne pense pas que la vendeuse va s'embêter à déposer une plainte contre vous. Porter plainte contre qui ? Elle ne sait rien de

vous, à commencé par votre nom.

Et concernant les images vidéos du magasin, elles ne donnent pas votre nom et adresse. Dans tous les cas, les services de police ne vont pas perdre du temps à essayer de vous retrouver pour une pauvre tentative de vol d'un objet de si faible valeur. Ils ont autre chose à faire.

Soyez tranquille, il y a aucune chance pour que la police sonne chez vous. Ne recommencez pas et tout ira bien.

cdt

Par **nounouck**, le **15/03/2012 à 22:08**

Merci infiniment de votre réponse, me voila rassurée!

Je pense tout de même que la vendeuse a appelé la police après mon départ plus que précipité car elle était déjà remontée avant que je me sauve... Mais comme vous dites ils ont probablement autre chose à faire... Je ne retournerais juste JAMAIS dans ce magasin, et ne volerais plus rien!

Merci encore

Par **minimouss**, le **15/06/2012 à 13:57**

il m'ai arriver la même chose mais moi la vendeuse a pris ma plaque de matriculation que puis je faire ?

Par **Toto250**, le **29/11/2014 à 12:46**

Bonjour

Sans faire express j'ai mis un livre dans mon sac valeur 5€ et a la sortie le vigil m'attendait. Il a ete tres agressif, m'a bousculé, m'a accusé de vol, et j'ai eu tres peur, donc je suis parti Il M'a suivi sur le parking et a téléphoné a un responsable

Ensuite il m'a empêché de monter dans ma voiture mais finalement j'ai réussi a partir et m'a dit que ma plaque d'immatriculation a été relevé

Qu'est ce que je risque

Merci

Par **aguesseau**, le **29/11/2014 à 13:33**

bjr,

le vigile n'avait pas à vous bousculer mais il avait raison de vous accuser de vol.

vous pensez qu'à chaque vol à l'étalage, les vigiles entendent toujours le même refrain, je ne l'ai pas fait exprès surtout qu'en plus, vous avez pris la fuite ce qui ne plaide pas en votre faveur.

vous risquez, si le magasin dépose une plainte contre vous, d'être accusé de vol car dans votre cas, l'infraction de vol est constituée.

sauf si vous avez déjà été interpellé, pour des faits similaires, vous ne risquez qu'un rappel à la loi par un délégué du procureur.

mais le plus gênant, c'est vous serez inscrit sur un fichier de la police ou de la gendarmerie.
cdt

Par **Toto250**, le **29/11/2014 à 14:37**

Merci pour votre réponse

Le magasin peut déposer plainte, avec l'immatriculation de la voiture, qui n'est pas à mon nom

Est-ce que je vais être convoqué ?

Un rappel à la loi par un procureur se fait comment ?

Vaut-il y avoir des poursuites ?

Et mon casier judiciaire ?

Que signifie être sur le fichier de la police ? Combien de temps ?

Par **Ziiko92**, le **24/08/2015 à 18:54**

Bonjour, aujourd'hui j'ai volé une cagoule de moto d'une valeur de 15€, je suis passé à la caisse avec un paquet de bonbons et la cagoule cachée dans mon caleçon. Quand je suis sorti de la caisse un vigile m'a dit de le suivre effrayer et surtout car je n'avais pas envie qu'ils appellent mes parents je suis parti en courant avec l'article un vigile a essayé de m'attraper mais je lui ai fait une esquivée. Puis je suis rentré chez moi (j'étais avec un ami) je suis stressé car je ne sais pas si la police va venir chez moi, mais ils ne connaissent pas mon identité mais le magasin est équipé de caméra donc je me demande si je risque si ils peuvent me retrouver juste avec mon visage